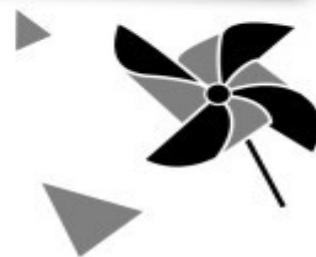


# Le Secteur Enfance

du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais



PETITES  
VACANCES

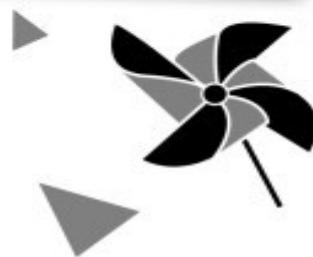
ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES

MERCREDIS  
DES LOISIRS

VACANCES  
D'ÉTÉ

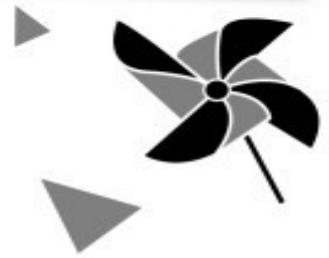
## *Guide Pratique*

# SOMMAIRE



Introduction.....	p1
Présentation du secteur enfance.....	p2
Horaires.....	p4
Inscriptions.....	p6
Facturation.....	p7
Vivre Ensemble.....	p8
Infos + .....	p9

# INTRODUCTION



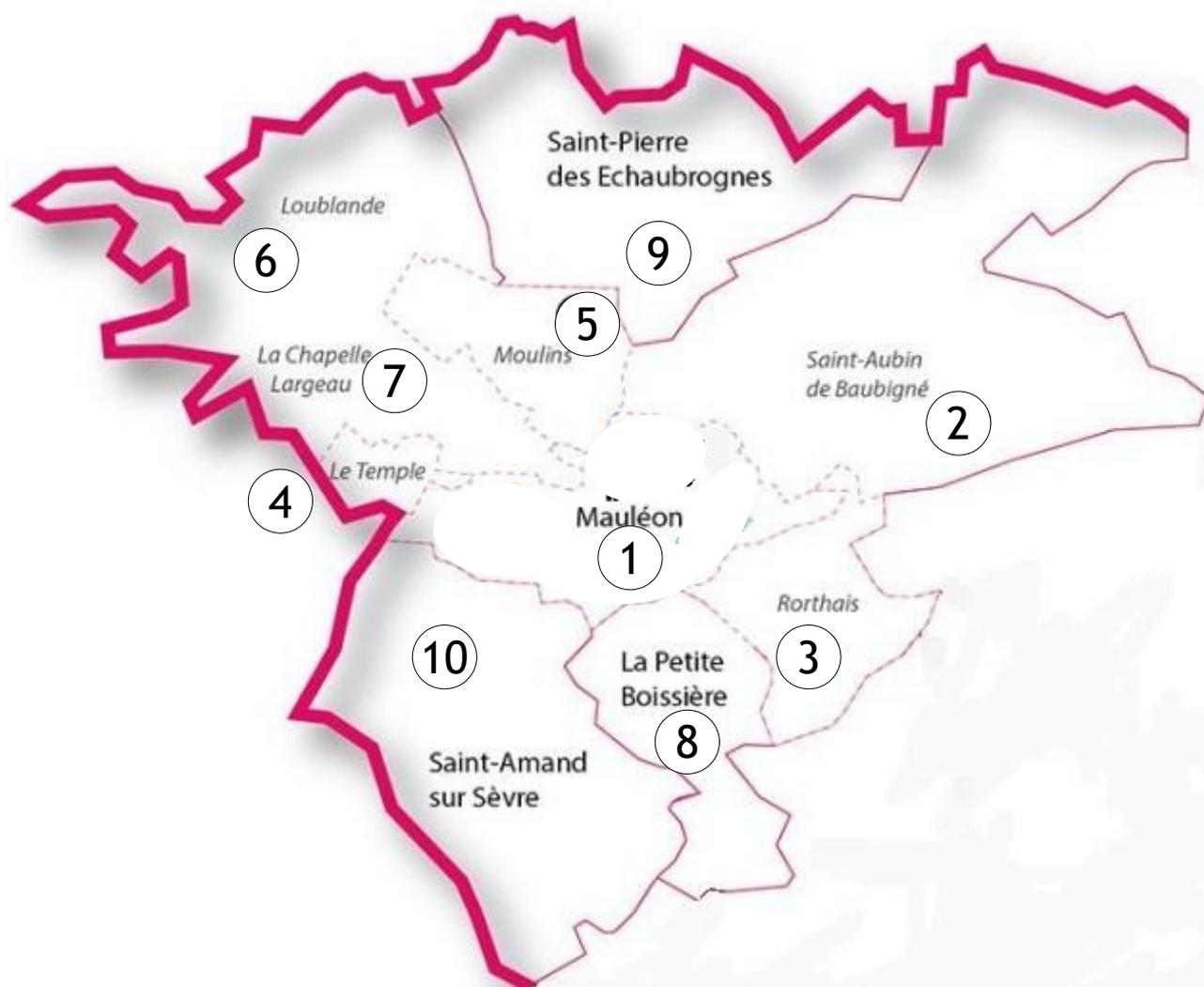
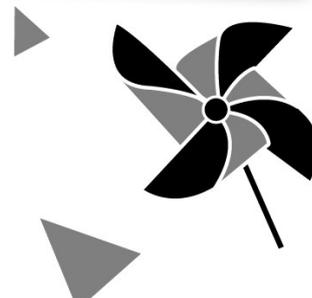
Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais, association reconnue d'Éducation Populaire, agréé Centre Social par la CAF des Deux-Sèvres, est une structure de proximité à l'écoute des besoins des habitants. Le CSC développe des actions éducatives et pédagogiques auprès des enfants et de leurs familles des 10 localités du Mauléonais, en faisant référence aux valeurs centrales de son projet social : *le vivre ensemble, la solidarité, et la participation.*

Les projets de chaque accueil sont réfléchis avec les animateurs et les groupes de parents bénévoles afin d'offrir des temps d'accueils éducatifs et ludiques, **ouvert à tous et pour tous.**

Les objectifs éducatifs constituent donc le cadre dans lequel la notion d'activité tient sa place dans le projet pédagogique avec des temps où l'enfant se pose selon ses choix.

L'animateur est à l'écoute, il accompagne. Il est attentif aux différents besoins et rythme de l'enfant.

# 10 LIEUX D'ACCUEIL D'ENFANTS



Pour toutes demandes concernant l'accueil et l'accompagnement de vos enfants :

Raphaële Garnier- Coordinatrice Enfance

05.49.81.86.31

Email : [coenfance.mauleonais@csc79.org](mailto:coenfance.mauleonais@csc79.org)

	Contacts	Responsables Accueil Péri-scolaire	Responsables été
<b>Mauléon</b> 22 Rue Montalent 1	05 49 81 49 58 escale.mauleonais@csc79.org	Noémie Wassmer	Eve Lepic  Franck Bulteau (séjours)
<b>St Aubin de Baubigné</b> Place de la mairie 2	05 49 81 41 64 staubin.mauleonais@csc79.org	Estelle Fillon	Estelle Fillon
<b>Rorthais</b> Rue Buissonnière 3	05 49 82 33 52 rorthais.mauleonais@csc79.org	Juliette Chevalier	Estelle Fillon
<b>Le Temple</b> Place de la mairie 4	05 49 81 72 06 letemple.mauleonais@csc79.org	Aurore Roy	Victor Bonneau
<b>Moulins</b> Rue Freulon 5	05 49 81 57 97 moulins.mauleonais@csc79.org	Pauline saboureau	Victor Bonneau
<b>Loublande</b> Rue du Bocage 6	05 49 82 35 56 loublande.mauleonais@csc79.org	Fabrice Caillaud	Fabrice Caillaud
<b>La Chapelle Largeau</b> Place de la Vendée 7	05 49 81 06 38 lachapelle.mauleonais@csc79.org	Nathalie Dubreuil	Victor Bonneau
<b>La Petite Boissière</b> Rue de l'école 8	06 40 65 55 50 petiteboissiere.mauleonais@csc79.org	Lucille Bouffard	Lucille Bouffard
<b>St Pierre des Echaubrognes</b> Rue du Clocher 9	05 49 65 39 80 stpierre.mauleonais@csc79.org	Marion Brémaud	Marion Brémaud
<b>St Amand sur Sèvre</b> Rue du Stade 10	05 49 81 29 97 stamand.mauleonais@csc79.org	Franck Bulteau	Lucille Bouffard

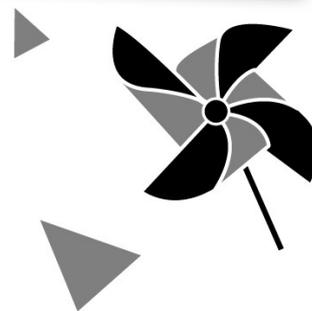
### Responsables petites vacances :

- **Mauléon** : Eve Lepic - 05 49 81 49 58 / escale.mauleonais@csc79.org
- **St Aubin de Baubigné** : Estelle Fillon - 05 49 84 41 64 / staubin.mauleonais@csc79.org

### Responsables Mercredis des Loisirs :

- **Mauléon** : Véronique Celsaisar - 05 49 81 49 58 / mercredi.mauleonais@csc79.org
- **St Aubin de Baubigné** : Yann Verdon - 05 49 81 41 64 / mercredistaubin.mauleonais@csc79.org
- **Loublande** : Pauline Saboureau - 05 49 82 35 56 / mercrediloublande.mauleonais@csc79.org

# HORAIRES des lieux d'accueil



## Périodes Vacances

	<b>Petites Vacances</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>
Mauléon	9h30-17h intercommunal	du 7 au 29 9h30-17h	du 16 au 31 9h30-17h
St Aubin de Baubigné/Rorthais	9h30-17h intercommunal	du 7 au 29 9h30-17h	du 22 au 31 9h30-17h
Moulins/Le Temple/La Chapelle Largeau		du 7 au 29 9h30-17h	
Loublande		du 7 au 29 9h30-17h	
La Petite Boissière/St Amand sur Sèvre		du 7 au 29 9h30-17h	
St Pierre Des Echaubrognes		du 7 au 29 9h30-17h	

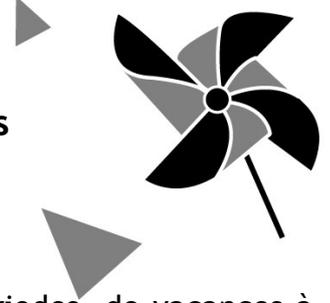
**Accueil possible dès 7h le matin et jusqu'à 18h30 le soir**

# Périodes Scolaires

HORAIRES	Accueil Péri-scolaire (APS)		Ateliers (TAPS)			Mercredi des loisirs
	Matin	Après midi	Matin	Midi	Après midi	Après midi
Mauléon Paul Martin Maternelle	7h-9h	16h30-19h	Mercredi 11h-12h	13h30-14h		19h L'Escale À Mauléon
Mauléon Paul Martin Elementaire	7h-9h	15h45-19h			15h45-16h30	
Mauléon St Joseph	7h-9h	16h30-19h				
St Aubin de Baubigné	7h-9h	15h45-18h45			15h45-16h30	18h45 à St Aubin
Rorthais	7h-9h	15h45-18h45			15h45-16h30	18h45 à St Aubin
Le Temple	7h-9h	16h30-18h30		13h30-14h15		19h L'Escale À Mauléon
Moulins	7h-9h	16h30-18h30		13h30-14h15		18h45 à Loublande
Loublande	7h15-8h45	15h30-18h30			15h30-16h30	18h45 à Loublande
La Chapelle Largeau	7h-9h	16h30-18h45		13h30-14h15		18h45 à Loublande
La Petite Boissière	7h-8h45	15h45-18h30			15h45-16h30	19h L'Escale à Mauléon
St Pierre Des Echaubrognes	7h-9h Mercredi 7h-10h	16h-18h45	Mercredi 9h-10h		16h-16h30	18h45 à Loublande
St Amand Sur Sèvre	7h-9h05	15h55-19h			15h55-16h30	19h L'Escale À Mauléon

# INSCRIPTION

## Modalités d'inscription aux différents temps d'accueil des enfants



### ► **Toutes les inscriptions se font sur le Portail famille :**

APS, ATELIERS et MERCREDI : L'année scolaire est constituée de 5 périodes, de vacances à vacances. **Les familles doivent faire les réservations sur le Portail famille.**

Les délais d'inscriptions :

- pour un rajout, les familles peuvent inscrire leurs enfants jusqu'à 3 jours avant la date (ex : pour une présence le mercredi, la famille pourra faire l'inscription jusqu'au samedi soir minuit).
- pour une annulation, les familles peuvent supprimer la réservation jusqu'à 1 jour avant la date (ex : pour une présence le mercredi, la famille pourra l'annuler jusqu'au lundi soir minuit).

Pour les situations hors délais et qui doivent rester exceptionnelles, nous invitons les familles à contacter le CSC uniquement par téléphone (05 49 81 86 31) ou voir en direct avec le ou la responsable de l'accueil périscolaire sur site. En fonction de votre situation, la demande sera étudiée. Nous validerons la présence ou l'annulation des enfants pour des situations d'urgence telles que :

- les changements de planning de dernière minute des personnels soignants
- les accidents de la vie (hospitalisation, urgence santé, décès)
- la reprise d'un emploi de dernière minute ou en intérim

Pour les ateliers, en plus de l'inscription au Portail famille, une feuille d'inscription est distribuée avant chaque période par l'école dans les cartables pour le choix de la thématique.

PETITES VACANCES : Les inscriptions sont ouvertes durant 2 semaines et se terminent 2 semaines avant le début de l'accueil de loisirs.

### VACANCES D'ETE :

JUILLET : Inscriptions ouvertes sur le portail famille du 16 mai au 19 juin

AOUT : inscriptions possibles jusqu'au 15 juillet

MINI-SEJOURS : pré-inscriptions en avril et confirmations en mai et jusqu'au 19 juin.

### ► la cotisation

5 € pour une cotisation individuelle ou 8 € pour une cotisation familiale (**valable sur une année scolaire**).

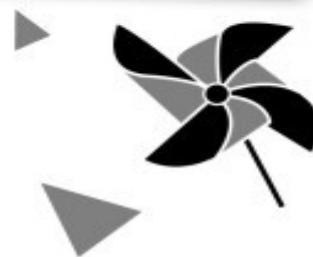
# FACTURATION

## SUR LES MERCREDIS

- 2 modes de facturation possibles :
- **à la période** : forfait pour l'après-midi avec repas et pour l'après-midi sans repas. Chaque période est comprise de vacances à vacances.
  - **à l'unité** : tarif pour l'après-midi avec repas, pour l'après-midi sans repas, ou uniquement le repas.
- Le mode de facturation peut changer en cours d'année selon la fréquentation de l'enfant. Le calcul est fait à l'avantage des familles.

## SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS (petites vacances et été)

- 2 modes de facturation possibles :
- forfait à la semaine
  - tarif à la journée



## EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- 2 modes de facturation possibles :
- **à la période** : tarif forfaitaire à la journée (matin et soir) ou demi-journée (matin ou/et soir). Chaque période est comprise de vacances à vacances.
  - **à l'unité** : toute unité commencée est due. Une unité équivaut à :
    - le matin : de 7h à 8h et de 8h à 9h (ou 10h à St Pierre des Echaubrognes)
    - l'après-midi : de la fin de l'école à 17h30 et de 17h30 à la fermeture de l'Accueil Périscolaire.
- Il y a donc au maximum 2 unités le matin et 2 unités le soir.
- Le mode de facturation peut changer en cours d'année selon la fréquentation de l'enfant. Le calcul est fait à l'avantage des familles.

Les tarifs sont accessibles sur le site internet :  
[mauleonais.csc79.org](http://mauleonais.csc79.org)

## LES RÈGLEMENTS

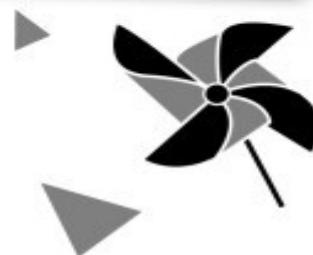
Le tarif appliqué dépend du quotient familial et du régime allocataire.

**Pour l'accueil Périscolaire et les mercredis**, une notification est envoyée par mail à la fin de chaque période pour informer que la facture est disponible sur le portail famille. La facture est à régler dans les 2 semaines suivantes.

**Pour les accueils de loisirs de vacances**, une notification est envoyée par mail suite à l'inscription. La facture est à régler avant la période d'accueil de loisirs.

CESU et Chèques Vacances acceptés.

# VIVRE ENSEMBLE



Parents/Animateurs, pour des transmissions réussies pour le bien-être de l'enfant, quelques petites informations supplémentaires :

## ACCUEIL DES ENFANTS

- Pour toutes demandes ou besoins spécifiques pour votre enfant, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'accueil ou Raphaële Garnier coordinatrice Enfance.
- Afin de nous permettre de respecter la réglementation sur le taux d'encadrement, il est important de nous signaler tout changement (absence, rajout) sur le portail famille ou quand vous êtes hors délais en contactant le responsable ou le Centre Socio-Culturel par téléphone dès que possible.
- L'accueil est possible à partir de 3 ans. Si l'enfant est scolarisé avant 3 ans, il est accueilli uniquement le matin afin de veiller à son rythme.
- Le petit déjeuner peut être apporté par les enfants qui souhaitent le prendre à l'accueil jusqu'à 8h.
- Le goûter est fourni par le Centre Socio-Culturel
- Une aide aux leçons en APS peut être proposée par des bénévoles les lundis et jeudis si les parents le souhaitent et selon la disponibilité des bénévoles.
- En cas d'intempérie importante (vigilance météo) le CSC, se réserve le droit de ne pas maintenir l'accueil des enfants pour assurer la sécurité de tous.

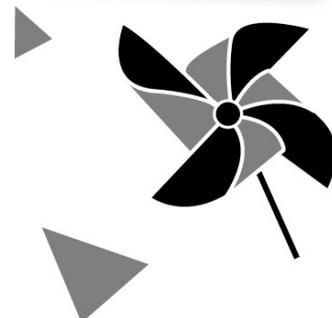
## AUTORISATION

- Le matin, l'enfant doit être confié à un adulte en arrivant.
- Il repartira avec les personnes autorisées à venir le chercher ou seul si vous signez l'autorisation de rentrer seul.

## TRANSPORT

- Les animateurs de l'équipe peuvent être amenés à assurer un transport en mini-bus 8 places lors de sorties.
- **Pour les Mercredis**, les animateurs viennent chercher les enfants au portail de l'école entre 11h45 et 12h15 selon l'organisation des circuits de transport.

# INFO +



Pour toutes demandes de renseignements concernant les inscriptions, la facturation, ou votre QF, vous pouvez contacter le CSC :

6 grand'rue - 79700 MAULÉON  
05.49.81.86.31

Email : [contact.mauleonais@csc79.org](mailto:contact.mauleonais@csc79.org)  
Site : [mauleonais.csc79.org](http://mauleonais.csc79.org)

**Horaires du CSC en périodes scolaires :**  
9h-12h/14h-18h (fermé jeudi matin)

**Horaires du CSC pendant les vacances :**  
9h-12h/14h-17h30  
(fermé jeudi matin et vendredi après-midi)

